

Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot  
45530 VITRY-AUX-LOGES

[info@aarca74.com](mailto:info@aarca74.com)

☎ : 02.38.59.49.83

Siège social : BAKOUA A  
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Pour les adhésions : [adhesion@aarca74.com](mailto:adhesion@aarca74.com)

A . A . R . C . A .

[www.aarca74.com/](http://www.aarca74.com/)

**Bulletin 2014-4 décembre 2014**

**Le Wintertrail Oxfam: 7 et 8 mars 2015**

L'association Oxfam France organisera la plus grande marche solidaire en raquette au monde dans la Vallée les 7 et 8 mars 2015.

Les participants du Wintertrail, engagés en équipe de 4 personnes, devront récolter des fonds pour l'association Oxam France et parcourir 60 km en raquettes en moins de 30h.

L'ONG agit dans plus de 90 pays sur les causes structurelles de la pauvreté.

Votre participation peut se manifester en supportant une équipe ou encore en étant bénévole le temps d'un week-end pour contribuer à la réussite de l'évènement et agir concrètement contre la pauvreté dans le monde.

Renseignements et inscriptions sur le site internet [www.oxfamwintertrail.fr](http://www.oxfamwintertrail.fr).

**Les membres de l'AARCA qui participeront au défi voudront bien nous en informer afin que l'association soutienne leur effort.**

**La FARSM (fédération des associations de résidents) a tenu son assemblée générale le 6 août à Chamonix et son conseil d'administration le 28 novembre à Paris.**

Lors de ces deux réunions, ont été abordées les conséquences de la loi ALUR en montagne. Cette loi qui doit limiter la consommation d'espaces naturels et densifier les agglomérations va s'appliquer de la même façon en montagne. Elle aura des implications dans les modes de construction puisque tous les moyens freinant la densification qu'étaient les surfaces minimales et les coefficients d'occupation des sols (COS) disparaissent.

**INTERNET:**

Les PLU qui étaient des documents de réglementation s'orientent vers des documents projets. Ils devront être compatibles avec les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) qui définissent à grande échelle les enjeux pour les territoires (ici le Chablais)

Par ailleurs, notre présidente, Mireille Sertout interviendra lors du « Conseil Montagne 2040 » initié par la région Rhône-Alpes en vue de donner une seconde chance à la montagne, notamment moyenne, pour à la fois améliorer l'accueil touristique, permettre aux montagnards de vivre et travailler sur place toute l'année tout en préservant les espaces naturels et agricoles.

C'est un triple challenge ambitieux que la région ne veut pas manquer, c'est pourquoi une large concertation est engagée avec tous les acteurs. On ne peut que s'en féliciter au moment où d'autres grands projets très avancés sont stoppés pour reprendre une concertation défailante. Un label « Montagne 2040 » est ainsi créé dans 8 domaines recouvrant les axes pré-cités . Un dossier plus complet vous sera proposé en 2015 .

**Assemblée générale de l'Office de Tourisme**

De statut associatif, l'Office de Tourisme de la Chapelle compte 140 adhérents. Une vingtaine seulement était présents à l'assemblée générale. Le président a présenté le travail entrepris en vue du reclassement de la structure, qui aura lieu en avril 2016 et pour l'obtention du label "Qualité tourisme".

La subvention de la mairie de 320 000 € étant insuffisante, un supplément de 35 000 € devra être versé.

Georges Vidal, directeur de la société de remontées mécaniques, a présenté le bilan de la saison 2013-2014. Les résultats sont en baisse de 10%, notamment à cause de la météo. La fermeture d'une

colonie de vacances fait baisser le nombre de lits de façon équivalente.

Le maire Bernard Maxit a évoqué les travaux réalisés pour l'amélioration du domaine skiable et de l'accueil en général. Il a aussi plaidé pour le développement de l'intercommunalité. « Tous seuls, nous ne faisons pas grand-chose. Tout le monde doit participer activement au développement de la commune. On doit tous être partenaires, s'écouter les uns les autres. Et ce qui est vrai dans une commune l'est également dans une intercommunalité. Si certains pensent qu'en étant replié sur eux-mêmes, ils y arriveront mieux que dans une intercommunalité, je pense qu'ils se trompent. »

Notons qu'une page se tourne avec le départ de Madeleine Favre qui nous accueillait chaque saison derrière le comptoir de l'OT. Nous lui souhaitons une retraite longue et heureuse à la Chapelle.

Comme chaque année, le président de l'Office, Jean-Louis Roger sera présent à l'AG de l'AARCA pour répondre aux résidents.

**La bibliothèque « Le Millefeuilles » a tenu son assemblée générale et fêté ses 20 ans.**

Les bénévoles vous y accueillent toujours les lundis, mercredis et vendredis soir au dessus de l'OT.

**Le bulletin municipal** est paru. Il est disponible en mairie mais aussi consultable sur le site de l'Office de Tourisme:

<http://www.lachapelle74.com/documents/BULLETI N P 1-32 Web.pdf>

Vous y trouverez une page complète consacrée à notre association. Vous trouverez aussi sur le site, le cahier historique : « La Chapelle - D'un Monde à L'Autre »

Félicitations, encore une fois, aux rédacteurs qui produisent chaque année un document complet et très agréable à lire sur la vie municipale.

**La surtaxe de 20% sur les résidences secondaires**

Dès que nous avons entendu parler de ce projet, la FARSM s'est penchée sur la question. Il n'est pas question, pour l'instant, de surtaxer les résidences dans les stations de sports d'hiver. Le but de la loi est de remettre sur le marché de la location des logements vacants ou peu occupés situés dans des agglomérations très déficitaires en logement, au premier rang desquelles la ville de Paris. Cette taxe ne concerne que 28 agglomérations de plus de 50 000hts représentant 1151 communes dans lesquelles existe déjà la taxe sur les logements vacants. Pour la Haute-Savoie, les agglomérations d'Annecy, Thonon et Annemasse sont concernées.

La vallée d'Abondance devra grandir encore un peu...

Nous suivons néanmoins ce dossier de près, comme plusieurs dossiers liés à l'urbanisme en montagne et vous tiendrons au courant des évolutions.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Vous êtes convié à notre traditionnelle **assemblée générale** se déroulera :

**mardi 30 décembre à 18h**

à la salle voûtée de l'Office de Tourisme.

- Rapports moral, d'activité, et financier

- Activités 2014 et 2015

- Questions diverses

Vous pourrez poser vos questions à M le Maire qui présentera les projets communaux, et aux différents acteurs du tourisme local (président de l'OT, directeur des remontées mécaniques,...).

N'hésitez pas à rejoindre les administrateurs de l'AARCA, toute nouvelle contribution sera la bienvenue. Deux postes au moins sont à pourvoir.

La réunion sera clôturée par le pot de l'amitié vers 20h.

Vous pouvez y amener aussi vos amis ou voisins qui ne connaîtraient pas encore l'AARCA.

Dans la période de profonds changements urbanistiques que nous allons connaître, il est plus que jamais indispensable de pouvoir s'appuyer sur votre association agréée au titre de l'urbanisme pour en comprendre les enjeux.

**Pensez à renouveler votre adhésion si ce n'est déjà fait afin de faciliter le travail de la trésorière.**

**Corrigez vos coordonnées si elles ont changé et retournez votre chèque de 15€ à:**

**Mme Isabelle MOUGIN : 5, rue des Tilleuls 70230 LOULANS VERCHAMP ([adhesion@aarca74.com](mailto:adhesion@aarca74.com))**

Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de l'en informer par retour

Annonce: Un de nos adhérents vend un chalet de 1972 au Rys: 125m2 sur 2 niveaux + sous-sol sur 1000m2 de terrain, vue imprenable sur le Mont de Grange.

Merci de contacter l'AARCA pour mise en relation.